



Communiqué de Presse

JLG présente le LiftPod® Quick Fold Lift : sa nouvelle solution d'accès faible hauteur

Cette solution, conçue et fabriquée au Royaume-Uni, a fait sa première apparition au salon APEX 2026

Hoofddorp, Pays-Bas (29 juin 2026) — JLG Industries, Inc., une société du groupe Oshkosh Corporation [NYSE : OSK] et [l'un des principaux fabricants mondiaux de plates-formes élévatrices mobiles de personnel \(PEMP\) et de chariots télescopiques](#) a présenté le nouveau JLG® LiftPod® Quick Fold Lift à APEX 2026, qui s'est tenu du 2 au 4 juin à Maastricht, aux Pays-Bas. Présenté dans le cadre du thème « *Built Around You* » du stand JLG, LiftPod inaugure une nouvelle catégorie d'équipements d'accès à faible hauteur : le **Quick Fold Lift**, illustrant l'investissement continu du groupe dans le développement de solutions pensées pour répondre aux besoins en constante évolution de ses clients en Europe.

Alors que les travaux de maintenance se déroulent de plus en plus souvent dans des bâtiments occupés, où la sécurité, l'apparence et la minimisation des nuisances sont essentielles, LiftPod étend l'expertise de JLG en matière d'accès à un nouvel ensemble d'applications en intérieur. La gamme LiftPod a été conçue pour les équipes intervenant dans les hôtels, les espaces commerciaux, les bureaux, les hôpitaux et autres lieux publics, où les tâches de maintenance de routine et d'installation sont souvent effectuées sous le regard des clients, des visiteurs ou du public.

La première apparition du LiftPod à l'APEX a également mis en lumière l'implantation industrielle croissante de JLG en Europe. Le produit est conçu et fabriqué au Royaume-Uni, où JLG produit ses équipements d'accès à faible hauteur dans le cadre de sa stratégie « *In Europe. For Europe.* »

(« En Europe. Pour l'Europe. »), afin de proposer des produits et un support technique adaptés aux applications et aux réglementations européennes.

« APEX rassemble les entreprises qui façonnent l'avenir des équipements d'accès, ce qui en fait le lieu idéal pour présenter le LiftPod au secteur européen de l'élévation », Ian Hume, General Manager – European Sales Operations chez JLG. « Bien que le LiftPod ait été développé spécifiquement pour les environnements de maintenance intérieurs et les espaces ouverts au public, il reflète la même volonté de JLG de proposer des solutions d'accès pratiques, conçues autour des besoins des clients. »

Conçu pour être compact, pliable, mobile et stable, le LiftPod offre une alternative aux méthodes d'accès traditionnelles, telles que les échelles et les podiums, pour les tâches de maintenance légère de routine (remplacement d'ampoules, pose de décorations ou installation d'équipements audiovisuels). Disponible avec des hauteurs de plate-forme de 1,2 m et 1,5 m, le LiftPod est doté d'un mécanisme de levage breveté sans motorisation et d'une plate-forme entièrement réglable avec une capacité de 150 kg, le rendant accessible à un large éventail d'opérateurs. Avec une empreinte au sol en fonctionnement inférieure à un mètre carré et des dimensions repliées de seulement 0,6 m x 0,77 m, il est facile à ranger et parfaitement adapté aux espaces restreints.

L'ergonomie du produit a été pensée pour favoriser une posture de travail plus naturelle lors des tâches d'accès répétitives. Son design pliable et élégant permet également de réaliser les travaux de maintenance avec un minimum de nuisances dans des environnements fréquentés par le public. Ces caractéristiques montrent comment les équipements d'accès modernes peuvent être conçus pour répondre à la fois à des exigences opérationnelles et environnementales, notamment dans les espaces publics où le professionnalisme et l'apparence sont des critères essentiels.

« Le LiftPod prouve notre capacité à élargir continuellement notre portefeuille au-delà des équipements d'accès traditionnels pour répondre aux nouveaux besoins de nos clients », déclare Rogerio dos Santos, Global Strategy, Merger & Acquisitions et Vice-Président EMEA chez JLG. « Alors que les clients recherchent de plus en plus des solutions pratiques et spécifiquement conçues pour les environnements intérieurs, nous identifions des opportunités majeures pour des produits tels que le LiftPod. »

Pour en savoir plus sur le JLG LiftPod Quick Fold Lift, rendez-vous sur jlg.com/fr-fr/liftpods

Pour plus d'informations sur la gamme complète de solutions d'accès et de manutention de JLG, visitez le site JLG.com.

###

À propos de JLG

JLG Industries, Inc. est l'un des principaux concepteurs, fabricants et distributeurs mondiaux d'équipements d'accès. Le portefeuille diversifié de produits de la société comprend des marques leaders telles que les plates-formes élévatrices mobiles JLG®, les chariots télescopiques et rotatifs JLG® et SkyTrak®, ainsi qu'une gamme d'accessoires complémentaires qui peuvent accroître la polyvalence et l'efficacité de ces produits. JLG est une entreprise du groupe Oshkosh Corporation [NYSE : OSK].

Pour plus d'informations sur JLG Industries, Inc., rendez-vous sur www.jlg.com ou retrouvez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

À propos d'Oshkosh Corporation

Chez Oshkosh (NYSE : OSK), nous concevons des équipements innovants et spécialisés afin d'aider les héros du quotidien à faire progresser les communautés dans le monde entier. Basée dans le Wisconsin, Oshkosh Corporation emploie plus de 18 000 collaborateurs dans le monde, tous unis autour d'un objectif commun : avoir un impact positif dans la vie des gens. Les produits Oshkosh sont présents dans plus de 150 pays sous les marques JLG®, Pierce®, MAXIMETAL, Oshkosh® S-Series™, McNeilus®, IMT®, Jerr-Dan®, Frontline™ Communications, Oshkosh® Airport Products, Oshkosh AeroTech™, Oshkosh® Defense et Pratt Miller. Pour plus d'informations : oshkoshcorp.com.

®, ™ Toutes les marques citées dans ce communiqué de presse sont des marques déposées d'Oshkosh Corporation ou de ses filiales.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations que la Société considère comme des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations autres que celles portant sur des faits historiques, y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant la situation financière future de la Société, sa stratégie commerciale, ses objectifs, ses prévisions de ventes, ses coûts, ses bénéfices, ses dépenses d'investissement, son niveau d'endettement et ses flux de trésorerie, ainsi que les plans et objectifs de la direction pour les opérations futures, sont des déclarations prospectives. Dans ce communiqué de presse, l'emploi de termes tels que « pourrait », « devrait », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « anticipe », « croit », « prévoit », « projette » ou « planifie », ou leur forme négative, leurs variantes ou une terminologie similaire, vise généralement à identifier les

déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performance future et sont soumises à des risques, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs, dont certains échappent au contrôle de la Société, et qui pourraient entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent la possibilité que les parties ne parviennent pas à satisfaire à l'une quelconque des conditions de l'opération proposée ; les effets négatifs potentiels liés à l'annonce de l'opération proposée ; le non-respect des avantages escomptés de l'opération ; l'ampleur des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique ; la capacité de la Société à augmenter les prix ou à imposer des majorations pour accroître ses marges ou compenser la hausse des coûts des intrants, notamment des matières premières, de la main-d'œuvre et du transport ; la capacité de la Société à attirer et à fidéliser du personnel de production en temps opportun ; la nature cyclique des marchés de la Société relatifs aux équipements d'accès, aux équipements commerciaux et aux équipements de lutte contre l'incendie et de secours, particulièrement sensibles à la vigueur des économies américaine et européenne et aux saisons de construction ; les estimations de la Société concernant la demande d'équipements d'accès, qui sont notamment influencées par les habitudes d'achat historiques des clients et les stratégies de renouvellement des flottes des sociétés de location. La vigueur du dollar américain et son incidence sur les exportations de la Société, la conversion des ventes à l'étranger et le coût des matières premières achetées ; l'impact des intempéries, des guerres, des catastrophes naturelles ou des pandémies susceptibles d'affecter la Société, ses fournisseurs ou ses clients ; les risques liés au recouvrement des créances, notamment pour les entreprises exposées aux marchés de la construction ; les risques associés aux opérations et aux ventes internationales, y compris la conformité à la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act) ; les risques qu'une guerre commerciale et les droits de douane qui en découlent puissent réduire la compétitivité des produits de la Société ; la capacité de la Société à identifier, réaliser et intégrer avec succès des acquisitions et à en tirer les avantages escomptés ; et les risques liés à la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa feuille de route stratégique et à atteindre ses objectifs financiers à long terme. Des informations complémentaires concernant ces facteurs et d'autres sont disponibles dans les documents déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Toutes les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations contenues dans le présent communiqué et décline toute responsabilité à cet égard. Les investisseurs doivent savoir que la

Société pourrait ne pas mettre à jour ces informations avant sa prochaine conférence téléphonique trimestrielle sur les résultats, voire ne jamais le faire.

###